

Liancourt

magazine



Alkor Draka : une usine au cœur de la ville

**Ils font Liancourt :
Bakytgul Humbert
Iskakova**

**Hommage :
Liancourt est
Charlie**

**Économie :
Maxime Parant**

**N° 55
février 2015**



sommaire

numéro 55 • février 2015

3 Le mot du maire Aux urnes citoyens !

4 Ils font Liancourt

Bakytgul Humbert-Iskakova : la violoncelliste qui vient du froid !

7 Hommage Liancourt est Charlie

8 Vie citoyenne Elections des 22 et 29 mars prochains : ce qui change en 2015

10 Vie municipale Un nouveau directeur général des services à la mairie. Structure multi-accueil "Le Nid Douillet" : promotion méritée pour Isabelle Nauwynck

11 Dossier Alkor Draka : une usine au cœur de la ville

17 Liancourt en chantiers La résidence des personnes âgées (RPA) Georges Dottin en travaux

18 Évènements Les héros des jeux vidéos s'invitent à l'S.Pass'Jeunes

20 Une ville en mouvement Incendie à l'école maternelle Jean Macé

21 Ça bouge à Liancourt

25 Les échos de l'économie Maxime Parant, jeune créateur de l'entreprise DMTPM

26 Zoom sur l'Association Philatélique de Liancourt

27 Liancourt pratique Permanence des élus

28 Agenda Mars - avril - mai 2015



La RPA Georges Dottin en travaux
page 17



Incendie à l'école maternelle Jean Macé
page 20



LIANCOURT MAGAZINE, le journal d'information des Liancourtois. N° 55 : février 2015

Directeurs de publication : Roger Menn (Maire) et Valérie Menn (Maire-adjointe chargée de l'information).

Rédacteurs : Marie-Pierre Rabineau et Valérie Menn.

Couverture photographique : Marie-Pierre Rabineau, Valérie Menn, Roger Menn, Cédric Egnart, Jean-François Egnart, Initiative Oise Sud, Ludovic Leclercq

Création et maquette : Daniel Descamps (Clermont).

Impression : Société Moderne d'Impression SMI (Clermont).



Association Philatélique de
Liancourt
page 26



Aux urnes citoyens !

Les 22 et 29 mars prochains auront lieu les élections départementales. La loi du 17 mai 2013 a entraîné des changements importants dans l'organisation de ces élections.

Tout d'abord, le Conseil Général est remplacé par le Conseil Départemental et les Conseillers Généraux sont remplacés par les Conseillers Départementaux.

Cette loi instaure également la parité et prévoit que, sur un même canton, deux Conseillers Départementaux soient élus. Ainsi, vous choisirez un homme et une femme qui siégeront au Conseil Départemental, totalement paritaire et donc représentatif de la société dans laquelle nous évoluons.

Afin de conserver un nombre identique d'élus, le nombre de cantons a été divisé par deux et les cantons ont été redécoupés. Le canton de Liancourt n'existe plus dans la nouvelle carte électorale et les 22 communes qui le composaient ont été réparties dans les trois cantons limitrophes de Clermont, Nogent-sur-Oise et Pont-Sainte-Maxence eux-mêmes redessinés. La ville de Liancourt a quant à elle rejoint le canton de Clermont.

Elu depuis 21 ans Conseiller Général du canton de Liancourt, j'ai décidé de ne pas présenter ma candidature comme Conseiller Départemental dans le nouveau canton de Clermont.

Votre participation à ces élections est essentielle car le Département a de nombreuses compétences qui touchent à votre vie quotidienne. Il est tout d'abord le "chef de file" en matière d'aide sociale, d'autonomie des personnes et de solidarité des territoires. Son action concerne notamment la petite enfance et l'enfance (Protection Maternelle et Infantile, Adoption, Aide Sociale à l'Enfance), les personnes handicapées, les personnes âgées (Téléalarme, Allocation pour Perte d'Autonomie et Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées) et l'aide sociale (Revenu de Solidarité Active). Il dispose également d'importantes compétences en matière d'éducation : construction, entretien et équipement des collèges, transport scolaire... Une autre mission oh combien importante lui incombe : la création et l'entretien du réseau routier départemental.


Vous l'aurez compris, le choix que vous effectuerez les 22 et 29 mars prochains sera déterminant pour la conduite de la politique départementale.

C'est pourquoi je compte sur votre mobilisation.

Roger Menn,
Maire de Liancourt
Vice-Président du Conseil Général de l'Oise
Président de Oise Habitat



Bakytgul Humbert-Iskakova : la violoncelliste qui vient du froid !

A photograph of a woman with short dark hair, smiling warmly. She is wearing a white long-sleeved shirt with black horizontal stripes. She is holding a large, reddish-brown cello. The background is dark, making her and the instrument stand out.

On la croise dans les rues de Liancourt,
toujours souriante, elle va chercher
son fils à l'école, fait ses courses...
Bakytgul, surnommée Baka, vient pourtant
de loin, un violoncelle à la main...

Baka est née à Almaty au sud du Kazakhstan, en Asie Centrale, en 1982. D'abord membre de l'Union Soviétique, le Kazakhstan est devenu indépendant en 1991. Ce pays, grand comme 5 fois la France, est le pays des steppes d'Asie et de la mer d'Aral. Les parents et les frères de Baka n'étaient pas musiciens. C'est un membre éloigné de la famille, compositeur, qui détecte l'oreille musicale de Baka. Au Kazakhstan, à l'époque de l'Union Soviétique, les écoles de musique d'état tenaient une place importante et les professeurs de musique parcouraient les steppes pour recruter les enfants doués. Parmi eux, Monsieur Joubanov créa une école d'état d'apprentissage de la musique à Almaty. Et c'est dans cette école, qu'à l'âge de 7 ans, Bakytgul lira ses premières portées. Le rythme scolaire est soutenu : une demi-journée de musique et une demi-journée de cours. Baka raconte : "je n'ai pas choisi, j'avais simplement des aptitudes musicales".

De longues heures d'apprentissage et des rencontres fantastiques !

Dans les écoles de musique soviétiques, les élèves pratiquent deux instruments : l'instrument incontournable est le piano que tous les élèves apprennent. Un professeur propose à Baka de faire du violoncelle son deuxième instrument. Parallèlement à la préparation de son baccalauréat général option musique, Baka pratique de 4 à 6 heures de violoncelle

par jour : "c'est le prix de l'excellence !" dit-elle. Et l'excellence, elle l'obtient, confirmée par plusieurs premiers prix de concours, notamment à Astana, capitale du Kazakhstan. Après ses études, elle entre au Conservatoire Supérieur de Musique d'Almaty. Elle suit fréquemment des masters class de professeurs russes très stricts au Conservatoire de Musique de Moscou. A l'occasion d'un échange entre le conservatoire d'Almaty et la France, Bakytgul est repérée par Marc Coppey, remarquable violoncelliste français, qui l'invite à venir étudier dans sa classe de violoncelle à Strasbourg. Le style classique en Europe est différent de celui de la Russie, mais Baka accepte et passe deux ans au Conservatoire Régional de Strasbourg. Elle a alors 19 ans. A 21 ans, elle décide de passer le concours d'entrée au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris. C'est pour elle la seule et unique chance de l'intégrer, elle sera en effet ensuite trop âgée pour pouvoir se représenter au concours. Elle réussit brillamment celui-ci, qui ne voit pourtant que 10 % des candidats acceptés. Elle passe 4 années dans la classe de Michel



Straus, célèbre violoncelliste français. Diplôme en poche, Baka intègre l'orchestre des prix du Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris qui ne regroupe que les meilleurs élèves, tous primés, et qui travaillent au quotidien avec les chefs d'orchestre du monde entier afin de parfaire leur technique ainsi qu'avec les compositeurs ayant besoin d'entendre le rendu de leurs partitions. Baka sera violoncelle solo dans cet orchestre durant 2 ans. Entre le CNSM de Paris et le Kazakhstan, Baka fait quelques allers-retours. Malgré sa présence en France et ses nombreux concerts, elle poursuit son cursus à Almaty. Pendant 4 semaines chaque année, elle rattrape tous les cours et passe au niveau supérieur, "comme une évidence", semble t-elle dire, modeste.

Sa vie liancourtoise

C'est lors d'un concert en Suisse, en dernière année du conservatoire, que Baka fait la rencontre de Wilfrid Humbert, pianiste célèbre résidant à Liancourt. Une fois ses études terminées, elle rejoint Wilfrid Humbert comme soliste dans l'Orchestre de Musique de Chambre de la Nouvelle Europe qu'il a créé et qu'il dirige en partenariat avec Michel Krauze. Pianiste et chef d'orchestre, Wilfrid Humbert est né à Aulnay-sous-Bois en 1970. Lauréat du Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris et du Conservatoire Européen de Musique de Paris, il a suivi les masters class des plus grands. Ses concerts le mènent actuellement dans toute l'Europe, l'Asie ainsi qu'aux Etats-Unis.



Wilfrid Humbert consacre une large partie de son temps à la pédagogie et nombre de ses élèves ont été lauréats de concours nationaux. Il est également professeur au conservatoire de musique et de danse de Creil.

Baka et Wilfrid sont complices dans la vie comme sur scène. Ces deux grands musiciens vivent en toute simplicité dans notre ville. Ils ont été mariés en 2007 par Roger Menn, Maire de Liancourt. Depuis, un petit Dastan est venu compléter la famille. Avec la naissance de Dastan, Baka a un peu mis en sommeil le violoncelle. Mais Dastan grandit et Baka songe de nouveau à d'autres concerts, à d'autres concours...

Le 21 mars prochain, le centre culturel Alexandre Urbain aura l'immense honneur d'accueillir ce couple d'exception pour un récital violoncelle et piano. Ils interpréteront ensemble les œuvres de Schostakowich, Fauré, Piazzola... Alors, n'hésitez pas à venir découvrir l'immense talent de ces virtuoses liancourtois ■

LIANCOURT EST CHARLIE

Jeudi 8 janvier, jour de deuil national, à midi, les élus de Liancourt et de nombreux citoyens de notre commune et des communes voisines se sont retrouvés devant le monument aux morts, dans le parc de l'hôtel de ville, afin de rendre hommage aux victimes de la tuerie de Charlie Hebdo perpétrée par des intégristes musulmans et à la policière municipale abattue à Montrouge le matin même.



Ils ont ainsi réaffirmé leur attachement aux valeurs de la République et notamment à la liberté d'expression. Rappelons-nous que l'article 11 de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen du 26 août 1789 proclamait : "La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'Homme. Tout citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la loi". Un principe qui sera réaffirmé sous la III^{ème} République par la loi qui institua la liberté de la presse, le 29 juillet 1881.

Les Français, les Liancourtois, meurtris par tant de violence, ont prouvé en quelques heures leur attachement aux valeurs de la République et leur aptitude à les défendre. Il nous appartient à tous aujourd'hui de ne pas nous taire. Il nous faudra aussi dans les jours, les mois, les années à venir, nous battre pour réaffirmer notre engagement envers la démocratie et envers les valeurs fondamentales de notre République qui s'imposent à toutes les personnes vivant sur le territoire français. La liberté d'opinion, la liberté d'expression, la laïcité sont nos biens les plus précieux, il nous faut les défendre afin que nos enfants, petits-enfants et les générations futures puissent grandir et s'épanouir dans un pays de droits et de libertés.

L'horreur ne s'est pourtant pas arrêtée là car, le lendemain, quatre nouvelles victimes sont tombées sous les balles du tueur de Montrouge lors d'une prise d'otages dans l'Hyper Casher.

Grâce au formidable travail des services de renseignements, du RAID, du GIGN, de la BRI et de l'ensemble des forces de l'ordre, les terroristes ont pu rapidement être mis hors d'état de nuire.

Dimanche 11 janvier, une marche "Je suis Charlie" a été organisée à l'initiative du groupe Facebook "Tu sais quand tu viens de Liancourt quand...". De nombreux Liancourtois, se joignant à l'élan national d'indignation, d'hommage et de solidarité envers les victimes, ont défilé en silence, avec recueillement, dans les rues de la ville.



Elections départementales des 22 et 29 mars prochains : ce qui change en 2015

La loi du 17 mai 2013 a modifié les modalités relatives à l'élection de la collectivité départementale. Le Conseil Général est remplacé par le Conseil Départemental et les Conseillers Généraux par les Conseillers Départementaux.

Les candidats

La loi instaure également un scrutin par binôme paritaire : désormais seront élus pour 6 ans une femme et un homme par canton. Pour conforter la parité, la loi prévoit même un binôme de suppléants, chaque candidat ayant un remplaçant du même sexe que lui. Vous trouverez donc sur les bulletins de vote quatre noms : deux femmes (titulaire et remplaçante) et deux hommes (titulaire et remplaçant). Le Conseil Départemental comprendra ainsi autant d'hommes que de femmes. Aujourd'hui, le Conseil Général de l'Oise est composé de 5 femmes et de 36 hommes.

Le mode de scrutin

Les 22 et 29 mars prochains auront lieu les élections départementales. Au premier tour, les électeurs choisiront un binôme. Si l'un des binômes obtient plus de 50 % des voix, il sera élu pour 6 ans et siègera au Conseil Départemental. Si aucun des binômes n'obtient 50 % des voix, il y aura un second tour. Les binômes ayant obtenu au moins 12,5 % des inscrits pourront y participer ou, à défaut, les deux binômes arrivés en tête. Le binôme comptabilisant le plus de voix au second tour sera élu.

Grâce à la parité et au rééquilibrage démographique, le futur Conseil Départemental sera plus représentatif de la population de l'Oise.



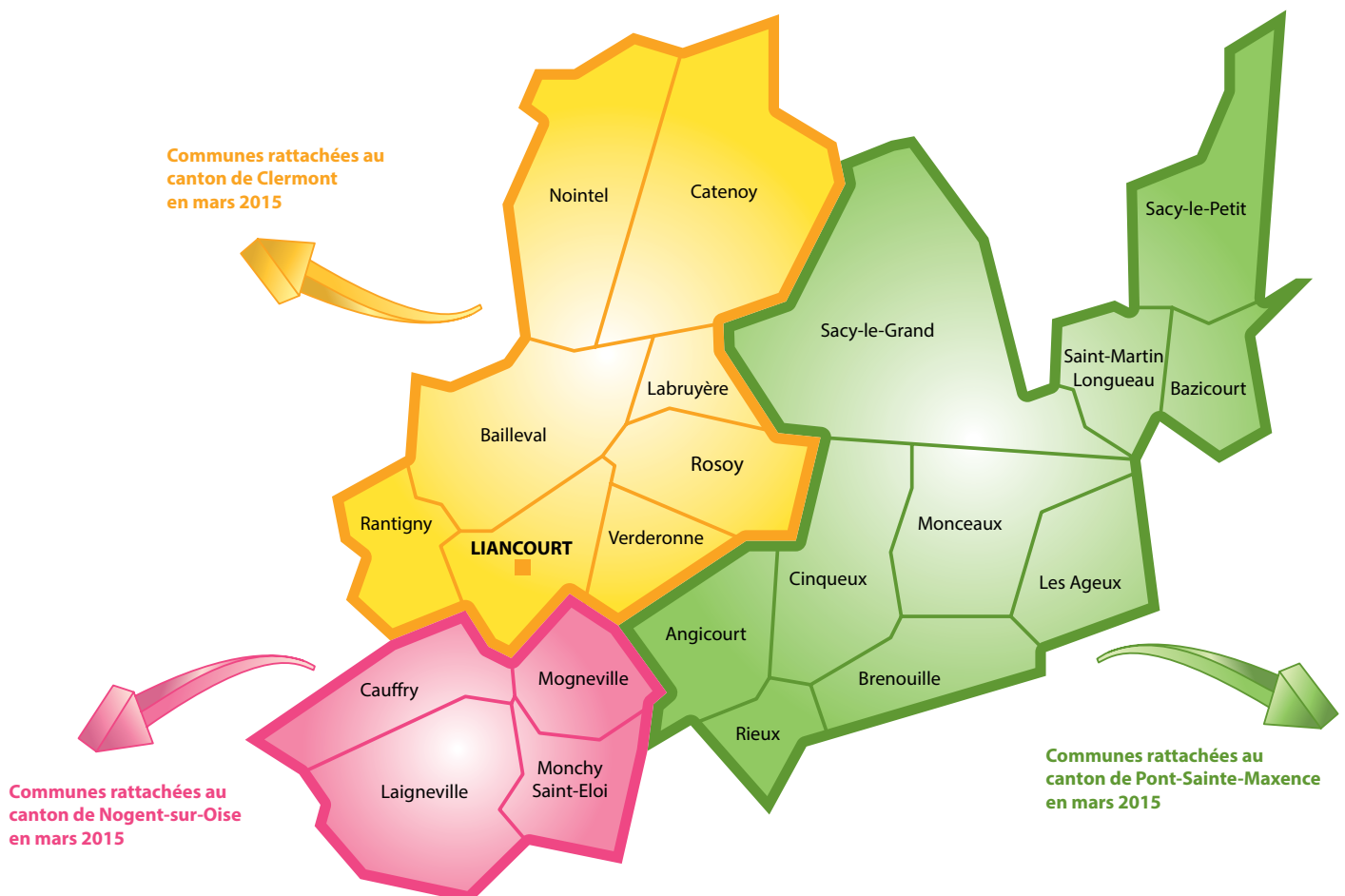
Les cantons

Afin de conserver un nombre identique de conseillers, le nombre de cantons dans l'Oise a été réduit. Il est désormais fixé à 21 contre 41 précédemment. Cette décision a impliqué un redécoupage de l'ensemble des cantons du département et le canton de Liancourt disparaît. Les 22 communes qui le composaient sont désormais réparties sur les cantons de Clermont, de Pont-Sainte-Maxence et de Nogent-sur-Oise. Ainsi les communes de Cauffry, Laigneville, Mogneville et Monchy-Saint-Eloi rejoignent le canton de Nogent-sur-Oise. Les communes de Les Ageux, Angicourt, Bazicourt, Brenouille, Cinqueux, Monceaux, Rieux, Sacy-le-Grand, Sacy-le-Petit et Saint-Martin-Longueau intègrent le canton de Pont-Sainte-Maxence. Enfin, notre commune de Liancourt et les communes de Bailleval, Catenoy, Labruyère, Nointel, Rantigny, Rosoy et Verderonne sont intégrées au canton de Clermont.

Ce redécoupage électoral a également permis d'opérer un

rééquilibrage tenant compte des réalités démographiques de nos territoires. Jusqu'à présent, les différences de population entre les différents cantons de l'Oise étaient très importantes. Ainsi, le canton de Liancourt, plus gros canton de l'Oise, comptait près de 38 000 habitants alors que le canton de Froissy en comptait moins de 6 000. Pourtant, chaque Conseiller Général disposait d'une voix au sein de l'assemblée délibérante ce qui est contraire au principe d'égalité devant le suffrage. Désormais, les 21 nouveaux cantons disposent d'une population moyenne d'environ 38 000 habitants •

Redécoupage électoral du canton de Liancourt



Un nouveau directeur général des services à la mairie



Le 31 décembre 2014, la directrice générale des services (DGS) de la mairie de Liancourt, Carmen Lezeau, a fait valoir ses droits à la retraite. Elle a débuté sa carrière à la mairie de Liancourt en 1982 et est devenue DGS en 1989. Après ces nombreuses années au service de

notre collectivité, nous lui adressons nos plus sincères remerciements pour le travail effectué. C'est Laurent Denis qui lui a succédé le 1^{er} janvier 2015. Ce scientifique de formation connaît bien notre commune puisqu'il y a vécu durant une partie de sa jeunesse et a travaillé comme conseiller technique à la mairie de Liancourt de 2004 à 2008. Il a par la suite occupé le poste de directeur de cabinet à la mairie de Nogent sur-Oise, 4^{ème} ville du département, de 2008 à fin 2014. Il dispose donc à la fois d'une solide connaissance du territoire de notre commune, de son histoire, mais également des compétences nécessaires au suivi des dossiers administratifs et techniques.

Structure multi-accueil "Le Nid Douillet": promotion méritée pour Isabelle Nauwynck

Véronique Serlippens, directrice de la structure multi-accueil "Le Nid Douillet" depuis son ouverture, en 2009, a souhaité prendre une disponibilité au 1^{er} janvier 2015 afin de changer de région et donner une nouvelle orientation à sa carrière professionnelle.



Isabelle Nauwynck, éducatrice de jeunes enfants et directrice adjointe de la crèche depuis plus d'un an a fait acte de candidature pour le poste de direction. Cette ancienne auxiliaire de puériculture disposant d'une solide expérience auprès des enfants de moins de trois ans a expliqué ses motivations à Valérie Menn, Maire-adjointe chargée de la petite enfance. La municipalité, soucieuse de conserver la même qualité d'accueil et le même projet pédagogique a donné un avis favorable à cette demande. Le fonctionnement des crèches étant soumis au contrôle du Conseil Général de l'Oise, cette promotion a été validée par le docteur Watelet, médecin départemental. Isabelle Nauwynck est donc la nouvelle directrice de la structure depuis le 5 janvier 2015. Cette jeune femme dynamique veille donc au bien-être des jeunes enfants accueillis et au bon fonctionnement de la structure. Elle assure également l'encadrement de l'équipe de professionnelles qui sera complétée prochainement par le recrutement d'une auxiliaire de puériculture. Nous remercions vivement Véronique Serlippens pour son implication quotidienne au sein de la structure municipale "Le Nid Douillet" et lui adressons tous nos vœux de réussite dans ses nouvelles fonctions.

Alkor Draka : une usine au cœur de la ville



L'usine Alkor Draka implantée 75 rue Pasteur à Liancourt est leader dans la fabrication de PVC flexibles dont les débouchés sont étonnamment vastes. Cette entreprise dynamique emploie 135 salariés et génère un chiffre d'affaires annuel de 30 millions d'euros.

Le 31 octobre 2014, lors des "Rendez-vous de l'industrie", Roger Menn, Maire de Liancourt et Yves Nembrini, Maire-adjoint chargé du développement économique, du commerce et de l'artisanat, ont visité l'usine Alkor Draka, accompagnés du Sous-Préfet de Clermont et du Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Oise. Gaëtan Potié, Directeur du site industriel liancourtois qui appartient à deux actionnaires brésiliens, a ouvert les portes de son usine afin de mieux faire connaître cette entreprise industrielle de Liancourt.

Une histoire mouvementée

La société Alkor Draka a une histoire plutôt agitée : depuis sa création elle a changé de propriétaire tous les 7 ou 8 ans !

En 1957 la FIP, la société Franco Italienne de Plastiques, s'installe à Liancourt dans les locaux de la manufacture de caoutchouc. Elle fabrique les premiers films et feuilles de PVC (polychlorure de vinyle).



De 1957 à 1997, l'usine appartient à différents groupes comme Hutchinson, KRP, Pennel, Flipo, SEL et Solvay. En 1997, à la suite de la fusion de Griffine et Alkor Draka, l'usine prend le nom d'Alkor Draka.

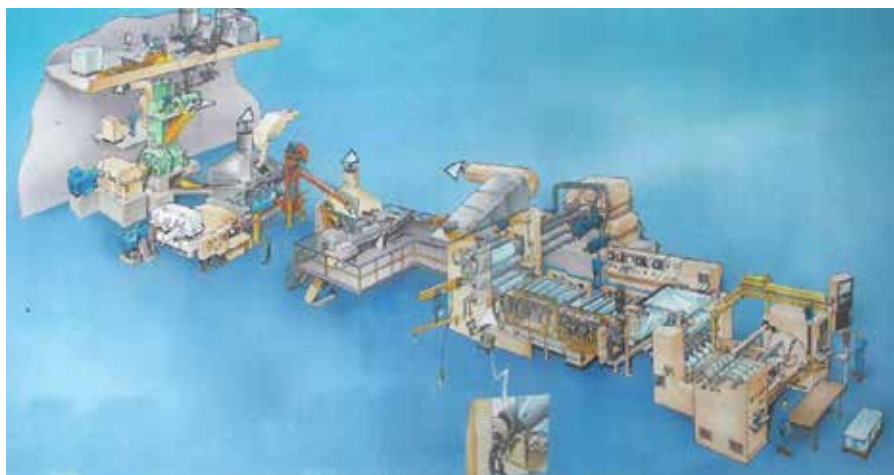
En 2007, l'usine devient la propriété du groupe brésilien Vulcan de Grupo Brasil mais ne changera pas de nom. Depuis 2012, ce groupe brésilien se nomme Vulcalux B.V. et se situe à Sao Paulo. Il regroupe environ 5 000 collaborateurs, principalement basés au Brésil et en Europe. La partie européenne se compose de deux unités de production de films techniques souples. L'une, Alkor Draka S.A.S., est basée à Liancourt et l'autre, Alkor Draka B.V., se trouve à Enkhuizen en Hollande. Une filiale commerciale basée à Milan, en Italie, vient compléter le dispositif européen de ce grand groupe. La partie brésilienne comprend des sociétés industrielles de fonderie, de production de jantes aluminium et de logistique. Le groupe dispose enfin d'une partie américaine située à Louisville dans le Kentucky.

Deux techniques de fabrication

A Liancourt se trouve un site de production de films plastiques souples de PVC ainsi qu'un bureau de vente. 135 personnes y sont employées et travaillent en 3x8, du lundi au vendredi. L'usine occupe une zone de 22 000 m² à l'extrémité de la rue Pasteur. L'usine de Liancourt met en œuvre deux techniques de fabrication : le calandrage et le doublage.

Le calandrage permet la fabrication de feuilles de PVC plus ou moins fines. Son processus est à assimiler à celui du laminage pour l'industrie de l'acier et se déroule en quatre étapes :

- La formulation, composée de résines, de plastifiants, de charges et adjuvants divers (colorants, lubrifiants...) est préparée.
- Ce mélange est d'abord malaxé par un mélangeur interne et ensuite par un ou deux mélangeurs ouverts à cylindres. La matière sous forme de ruban est filtrée avant d'alimenter la calandre. La matière thermoplastique est laminée entre les cylindres chauffés qui l'aplatissent pour lui donner la forme d'une feuille.
- A la sortie de la calandre, la face endroit de la feuille reçoit une finition par grainage qui lui confère un état de surface lisse, plus ou moins brillant ou mat, avec ou sans relief.
- La feuille est ensuite refroidie.



L'usine dispose de différentes calendres et notamment la plus large d'Europe qui permet de fabriquer une gamme de produits allant de 60 microns à 1,6 mm dans une largeur pouvant atteindre 2,4 m.

La deuxième technique utilisée dans l'usine est celle du doublage. Elle permet d'associer jusqu'à quatre feuilles entre elles et d'obtenir ainsi une seule feuille multicouche.



Une production diversifiée

Ces deux techniques permettent l'obtention de matériaux qui serviront à des usages aussi divers que variés. De nombreuses industries utilisent les films plastiques souples et Alkor Draka travaille sur différents marchés.

Elle vend 15 % de sa production dans le secteur du vinyle adhésif : allant du simple étiquetage (panneaux publicitaires) aux signalisations longues durées, sur les TGV, les bus, les camions ou les panneaux de signalisations.

Grâce aux techniques de lamination multicouche, Alkor Draka produit des films pour les revêtements de sols et des produits sur-mesure pour les studios de danse, les scènes de spectacles... Une des applications la plus connue de ce marché est le plafond tendu qui peut remplacer plâtre et peinture, en offrant de grandes qualités d'isolation phonique et thermique. Grâce à des calendres de tailles remarquables, une gamme d'écrans audiovisuels est également proposée aux acheteurs et offre une grande qualité d'image dans la projection de face ou en rétroprojection pour les salles de cinéma ou de spectacles.



Un Liancourtois à l'origine de la production

Jean-Michel Thomas travaille chez Alkor Draka depuis 1986. Originaire de l'Aisne, il obtient son CAP de mécanicien fraiseur en 1976. Il est embauché immédiatement aux aciéries Paris-Outreau dans l'Aisne qui malheureusement fermeront définitivement en 1986. Licencié économique, il lui faut rebondir. Son parrain est directeur de l'usine à Liancourt et lui propose de rejoindre son équipe. Il est alors initié sur le tas : "la meilleure des formations" assure Jean-Michel. A l'époque, l'usine appartenait à la SEL et comptait 225 employés. Solvay reprend l'usine en 1987 et licencie plus de 80 personnes. "On se souvient d'heures très sombres pour les copains licenciés". Au quotidien, c'est par lui que commence la production. Jean-Michel manipule 7 tonnes de poudre à la journée à raison de 60 kilos et de 5 litres de liquide toutes les 5 minutes. Son poste de travail demande une attention permanente. C'est une tâche très physique mais que Jean-Michel apprécie beaucoup. "Dans quelques années je prendrai ma retraite... en attendant, j'aime ce que je fais et c'est une bonne boîte !"



Alkor Draka fabrique également les liners de piscine mais aussi les liners destinés aux travaux publics pour les bacs à rétention d'eau, les canaux, les barrages, les étangs...

Dans notre quotidien, nous retrouvons les produits Alkor Draka dans la couverture plastifiée de la petite papeterie (classeurs, agendas, etc) et dans de très nombreux rouleaux d'adhésifs. Alkor Draka est également leader sur le marché du film pour l'emballage de produits liquides non-alimentaires. Votre berlingot de lessive ou d'eau de Javel en font partie. Un secteur en pleine expansion du fait des enjeux environnementaux de réduction de nos déchets.

Enfin d'autres produits sont destinés à l'industrie offrant de multiples applications techniques : tuyauterie, isolation thermique des chaudières, protection nucléaire...



Recherche et développement

Dans un contexte international particulièrement tendu, Gaëtan Potié, Directeur Général, rappelle l'impérative nécessité de renforcer la compétitivité de son entreprise par le développement des économies d'énergie et la réduction des déchets qui permet de diminuer le prix de revient des produits, les matières premières représentant près de 50 % des coûts de production.

Mais la mission d'Alkor Draka est également de dépasser les attentes de ses clients en leur offrant un film de qualité supérieure et un excellent service partout dans le monde. La priorité c'est donc la qualité avant tout et afin de rester à la

pointe, le groupe investit dans la recherche et le développement. Ainsi 10 salariés sur le site de Liancourt, travaillent sur la formulation PVC, comprenant notamment l'élaboration de la "recette type" (contenu de la formule), la mise au point de la teinte, mais aussi la caractérisation des matériaux ainsi obtenus : propriétés mécaniques, vieillissement, tenue au feu, tenue aux UV, aptitude à la soudabilité, à la réflexion de la lumière, etc.

L'environnement au cœur des préoccupations d'Alkor Draka

Il est vraisemblable que de nombreux Liancourtois ne connaissent pas ou peu l'entreprise Alkor Draka. Ceux qui la connaissent le mieux sont les riverains car l'usine est au cœur de la ville. En 1957, à sa création, l'usine était installée en sortie de ville et la population liancourtoise comptait environ 3 500 habitants. Mais ce nombre a doublé en 50 ans et les terrains situés à proximité ont été progressivement urbanisés.

L'environnement est au cœur des préoccupations de la direction de l'usine. Une grande partie des déchets de production est déjà recyclée et la direction envisage un investissement de plusieurs

centaines de milliers d'euros dans ce domaine afin de répondre aux exigences industrielles et d'accroître sa compétitivité. Florence Savry, responsable du service Qualité, Hygiène, Sécurité et Environnement veille à la santé et à la sécurité des employés, elle est aussi à l'écoute des riverains dont elle reçoit parfois les doléances. C'est une tâche difficile de faire comprendre au voisinage qu'un tel site génère obligatoirement quelques désagréments. Toutefois, il faut préciser que cette usine ne présente pas de danger sanitaire classé. La Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement contrôle d'ailleurs régulièrement le site. Les nuisances les plus



fréquentes ont pour origine le bruit et les émissions non toxiques de poussières. Le suivi des dépoussiéreurs en place et la pose d'un filtre sur un point de rejet ont permis la réduction, voire la disparition de ces poussières. Pour pallier aux nuisances sonores, la pose de silencieux atténue aujourd'hui les sources de bruit les plus émettrices. D'autres solutions sont actuellement à l'étude.

Une entreprise à l'avenir prometteur

La diversification des productions a permis à ce site industriel de résister à la concurrence depuis son ouverture en 1957. Avec ses 30 millions d'euros annuel de chiffre d'affaires, l'entreprise Alkor Draka exporte 60 % de sa production dans toute l'Europe, en Afrique et aux Etats-Unis. Elle souhaite maintenant se tourner vers l'Asie où émerge pourtant la nouvelle concurrence chinoise. Mais les dirigeants de Liancourt restent confiants : "les Chinois, s'ils sont trois fois moins chers que nous, ne disposent pas de notre technicité et sont incapables de respecter les normes en matière de qualité, d'aspect, de régularité... C'est là que nous faisons la différence." Vous l'aurez compris, les forces de cette entreprise liancourtoise sont la qualité et le savoir-faire ■



Témoignage de Gérard Jandin, ingénieur Arts et Métiers retraité

"En juin 2014, en retraité tout neuf, j'ai décidé de profiter de mon jardin et de ma chaise longue. Je me suis vite rendu compte qu'il était en fait impossible de s'installer plus d'une heure dehors, à cause du bruit venant d'Alkor Draka. Lorsque je travaillais, je n'avais pas conscience du problème, l'usine ne fonctionnant pas le week-end. J'ai donc écrit immédiatement à son directeur afin de l'informer de ces nuisances sonores. La société Alkor Draka a pris en compte mes exigences légitimes, dans le respect des textes en vigueur. Ainsi, concernant le bruit, il ne doit pas dépasser 60 décibels. Certains travaux ont été aujourd'hui effectués et je sais que la direction d'Alkor Draka cherche des solutions afin d'améliorer tous les problèmes que pourraient encore rencontrer les riverains."

La résidence des personnes âgées (RPA) Georges Dottin en travaux

La RPA Georges Dottin a ouvert ses portes en 1978 et depuis cette date, elle a accueilli plusieurs centaines de résidents qui, pour la plupart d'entre eux, se sont toujours sentis très bien en ces lieux, fort bien gérés par les différentes équipes du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Liancourt.

Toutefois, avec le temps, le bâtiment a vieilli et ne répondait plus aux normes actuelles, notamment en matière de législation relative aux personnes à mobilité réduite, tout comme en matière électrique, acoustique et surtout thermique. C'est pourquoi une réhabilitation complète de la RPA a été engagée par Picardie Habitat à la demande de la municipalité de Liancourt.



Les premières discussions avec Picardie Habitat ont eu lieu en septembre 2011. Elles se sont poursuivies durant presque deux années pour affiner la programmation des travaux à réaliser et assurer leur financement. Les choix qui ont été retenus par Roger Menn, Maire de Liancourt, et Bernard Gély, Maire-adjoint chargé des affaires sociales, portaient sur l'amélioration du bâti, la maîtrise des charges locatives, l'amélioration de la sécurité des locataires tout en conservant un niveau de loyer acceptable.

Le 15 mars 2013, Picardie Habitat et la municipalité de Liancourt ont présenté l'ensemble des travaux de réhabilitation prévus aux résidents de la RPA Georges Dottin avec leur incidence sur les loyers dans le but de les informer, de recueillir leur avis puis, après réflexion d'obtenir leur accord sur le projet. Ils ont très majoritairement accepté les travaux et leurs conséquences financières.

Le chantier a réellement débuté en septembre 2014, il devrait s'achever fin juin 2015. Les travaux apporteront une amélioration sensible des conditions de vie des résidents de la RPA. Par contre, ils occasionnent une gêne importante au quotidien puisqu'ils sont réalisés en site occupé. Toutefois, la vigilance et l'omniprésence de Bernard Gély et de Morgane Lassalle, Directrice du CCAS de Liancourt, permettent à l'ensemble des personnes âgées de se sentir écoutées, entendues et surtout soutenues.

Programme des travaux de réhabilitation

- l'amélioration des performances énergétiques du bâtiment par isolation thermique extérieure
- le ravalement et l'embellissement des façades
- la réparation des désordres existants, notamment sur les balcons
- le remplacement des menuiseries extérieures en bois par des ensembles PVC double vitrage avec volets roulants intégrés
- le remplacement des portes du sas d'entrée par des ensembles en acier avec vitrage de sécurité et contrôle d'accès
- la création d'une rampe d'accès pour personnes à mobilité réduite
- la remise en état des cheminements extérieurs
- le remplacement des sols des parties communes et des circulations intérieures
- l'installation de radiateurs sèche-serviettes dans les salles de bains
- le remplacement des baignoires par des douches avec barre de maintien
- le remplacement complet des appareils sanitaires
- l'amélioration de la performance du réseau de distribution d'eau chaude sanitaire
- la modernisation des installations électriques dans les logements
- l'amélioration de la sécurité incendie
- la résidentialisation de l'établissement

LES HÉROS DES JEUX VIDÉO



Vendredi 20 février dernier, s'est déroulée l'inauguration de la fresque murale de l'S.Pass'Jeunes en présence de nombreux élus, des jeunes et de leurs parents. Roger Menn, Maire de Liancourt, Michel Dessaux, Maire-adjoint chargé de la jeunesse et Cécile Birck, responsable du service enfance et jeunesse de la ville de Liancourt ont présenté la fresque réalisée sur un mur intérieur du bâtiment.

Elle a pour thème les jeux vidéo. On peut y voir le célèbre Mario, mais également le Pokémon Pikachu. Elle a été réalisée par 5 jeunes filles lors de 7 séances qui se sont déroulées les mercredis après-midi. Elles ont ainsi été initiées au dessin et au graphisme par Arnaud Simont, artiste peintre de Cinqueux. En parallèle, les ados



S'INVITENT À L'S.PASS'JEUNES



du service jeunesse ont été sensibilisés aux risques des jeux vidéo : dépendance, désocialisation...

La nouvelle "déco" de l'S.Pass'Jeunes est l'aboutissement de l'action intitulée "Dessine-moi un mur et dis-moi qui tu es". Elle fait partie intégrante du Projet Educatif Local signé entre la commune de Liancourt et le Conseil Général de l'Oise qui a pour thème "Les TIC : question d'éthique". L'objectif est de sensibiliser les jeunes aux risques d'utilisation des jeux vidéo et des outils et médias numériques. Un travail mené en collaboration avec Olivier Duvaux, Principal du collège La Rochefoucauld et Sandrine Quignon, Conseillère Principale d'Education.



Incendie à l'école maternelle Jean Macé

Le 15 décembre dernier, un incendie s'est déclaré dans le local technique de l'école maternelle Jean Macé annexe située rue Duvoir. Les personnels ont été alertés par l'odeur et l'épaisse fumée se dégageant de ce local. Avec calme et sang-froid, les trois enseignantes ont alerté les services d'incendie et de secours et, aidées par les ATSEM, ont procédé à l'évacuation des locaux. Les enfants ont été regroupés dans la cour en attendant l'arrivée des pompiers puis remis à leurs parents, cet incident étant intervenu vers 16h00 donc peu de temps avant la sortie de l'école.

Malgré leur intervention rapide, les pompiers ont constaté la dégradation totale de l'armoire d'alimentation et de distribution électrique de l'école. Les services d'ErDF sont immédiatement venus mettre en sécurité les installations. Sans alimentation électrique et donc sans chauffage, l'utilisation des bâtiments scolaires devenait dès lors impossible. Valérie Menn, Maire-adjointe chargée des affaires scolaires et périscolaires, rapidement présente sur les lieux, a immédiatement informé Claudine Pecqueux, Inspectrice de la circonscription de Clermont, de la situation et c'est conjointement qu'elles ont décidé de placer les enfants des trois classes concernées en vacances scolaires dès le mardi 16 décembre, soit trois jours et demi avant la date officielle. Les parents ont été informés le soir même de cette décision par un appel d'Elodie Grzybowski, Directrice de l'école maternelle Jean Macé et de ses collègues.

Dès le lendemain du sinistre, Roger Menn, Maire de Liancourt, demandait aux services techniques de la ville d'évaluer la nature des dégâts et leur montant, déclarait le sinistre à l'assureur de la commune et sollicitait le passage sur les lieux d'un expert en urgence. L'expertise technique a eu lieu le 17 décembre. L'expert, nommé par la compagnie d'assurance de la commune, a accepté l'ensemble des devis des entreprises qui avaient été sollicitées par les services techniques



de la ville en amont. Les travaux de remise en état des installations ont donc pu rapidement débiter.

Un grand merci aux trois entreprises : Euro Cristal (Cauffry) pour le désenfumage et le nettoyage spécifique après incendie, Godot Boilloz (Chantilly) pour la remise en peinture et Sarouille SA (Liancourt) pour la remise en état des installations électriques. Leur réactivité en période de vacances de fin d'année a permis aux élèves de retrouver leur école dès le 5 janvier.

Malgré cet incident, les enfants des trois classes ont été conviés à l'école le vendredi 19 décembre après-midi et ont pu s'émerveiller de la visite du Père Noël avec sa hotte chargée de cadeaux.



"Monstres et compagnie" au centre de loisirs municipal

Lors des vacances d'automne qui se sont déroulées du 20 au 31 octobre 2014, Gilles-Hervé Matondo, directeur du centre de loisirs municipal et son équipe d'animateurs ont accueilli 84 enfants sur le thème de "Monstres et compagnie". Au programme, création de photophores, citrouilles d'Halloween, atelier pâtisserie, jeux, sortie cinéma et découverte du Parc Astérix dans sa version "Peur sur le Parc"... Les enfants ont aussi participé à une animation festive intitulée "Drôles de petits monstres" au cours de laquelle ont eu lieu défilés d'Halloween, chorégraphies et sketches sous le regard d'un jury composé des adolescents de l'S.Pass'Jeunes.



Fête de la bière, fête du boudin et foire de la Saint Martin



Samedi 8 et dimanche 9 novembre, les Liancourtois ont pu profiter des différentes animations présentes dans notre cité. Tout d'abord, sous un chapiteau chauffé installé place de La Rochefoucauld, s'est déroulée la traditionnelle fête de la bière au cours de laquelle les convives ont pu déguster une délicieuse choucroute et danser au son d'un orchestre bavarois. Le lendemain, la fête de la bière a fait place à la fête du boudin, un boudin artisanal produit par la Boucherie des Gourmets de Liancourt. Les bénévoles du Comité des Fêtes et d'Animation de la ville de Liancourt présidé par Michel Dessaux, ont servi tout au long de ce week-end près de 500 repas ainsi que 280 litres de

bière. Le dimanche, se déroulait parallèlement dans les rues de la ville la foire de la Saint Martin, organisée par Yves Nembrini, Maire-adjoint chargé du développement économique, du commerce et de l'artisanat et les membres de sa commission. Une journée ponctuée par des tirages de tombola grâce auxquels les participants ont pu gagner de nombreux lots.

Cérémonie du 11 novembre



Roger Menn, Maire de Liancourt, entouré de son équipe municipale a rendu hommage aux victimes de la première guerre mondiale lors de la commémoration de l'armistice signé le 11 novembre 1918. Une cérémonie placée sous le signe du centième anniversaire du début de la grande guerre, qui s'est déroulée en présence de très nombreux citoyens : représentants des associations d'anciens combattants, représentants du centre pénitentiaire et de la gendarmerie, délégation de sapeurs-pompiers, représentants des associations... Les enfants étaient également présents lors de cette manifestation patriotique et Roger Menn les a invités à déposer la gerbe au pied du monument aux morts et à saluer les porte-drapeaux. Une preuve que le devoir de mémoire est également porté par les jeunes générations.

Jazz au centre culturel Alexandre Urbain

Les amateurs de jazz ont été ravis d'assister à un concert exceptionnel au centre culturel Alexandre Urbain, samedi 15 novembre dernier. Walter Ricci, jeune crooner italien primé sur plusieurs scènes internationales et David Sauzay, saxophoniste et flûtiste de grande renommée ont interprété des standards de jazz mais ont également fait découvrir au public des morceaux moins connus. Un public conquis par le charme et la voix du bel italien et le talent des musiciens qui l'accompagnaient. Les artistes sont par ailleurs venus à la rencontre des spectateurs pour un moment convivial lors de l'entracte, pour le plus grand plaisir des amoureux du jazz.



Un franc succès pour le marché de Noël



C'est toujours avec enthousiasme que les familles liancourtoises se rendent au marché de Noël. Cette année encore, Yves Nembrini, Maire-adjoint chargé du développement économique, du commerce et de l'artisanat avait sélectionné des exposants de qualité et mis en place des animations en direction des plus jeunes : concours de dessins et promenade en calèche gratuite. Malgré la présence de deux attelages du musée de l'Habit du Cheval de Trait de Sacy-le-Grand, il fallait faire preuve de patience pour pouvoir faire le tour du centre-ville ! Les bénévoles du Comité des Fêtes et d'Animation de la ville de Liancourt proposaient aux visiteurs un délicieux vin chaud et du chocolat chaud pour les plus jeunes. La batterie

fanfare de Monchy-Saint-Eloi Laigneville a, pour le plaisir de tous, entonné des chants de Noël avant le tirage de la tombola dont le premier prix était un magnifique panier réveillon.

29^{ème} exposition d'artisanat d'art et de gastronomie

Les savoir-faire étaient à l'honneur samedi 6 et dimanche 7 décembre à l'occasion de la 29^{ème} exposition d'artisanat d'art et de gastronomie. Roger Menn a inauguré ce magnifique salon accompagné de Bernard Gély, Maire-adjoint et Président du comité d'organisation et de nombreux élus liancourtois. Ce salon a accueilli 50 artisans d'art, rigoureusement sélectionnés pour leur talent, qui offraient aux visiteurs mille idées de cadeaux originaux et authentiques. Etaient également présents 21 stands dédiés à la gastronomie française. Les producteurs vous ont fait découvrir leur savoir-faire local et déguster les merveilles du terroir. Les membres du comité d'organisation préparent déjà la 30^{ème} édition qui vous réservera, c'est sûr, des surprises !



Les œuvres d'Olivier Jacquelin à la médiathèque Lucien Charton



Olivier Jacquelin (1914-2003), frère du célèbre affichiste Jean Jacquelin, était diplômé de l'école des Arts Appliqués de Paris. Né dans l'île Saint-Louis au cœur de la capitale, il a créé sa propre agence de publicité et a notamment eu comme client l'entreprise Avon de Liancourt. A partir de 1970, il s'est installé dans l'Oise, terre de ses aïeux et s'est consacré à la peinture. Il a passé ses journées entouré de ses toiles et de ses pinceaux. C'est avec bonheur que les amateurs de peinture et de dessin ont pu découvrir les multiples talents de ce grand artiste lors de l'exposition qui s'est déroulée à la médiathèque Lucien Charton du 4 au 19 décembre 2014. La fille d'Olivier Jacquelin,

Madame Bègue, présente lors de l'inauguration, a expliqué qu'elle avait souhaité rendre hommage au talent de son père en exposant ses œuvres et a remercié Marie-France Delandre, Maire-adjointe chargée de la culture, de lui avoir permis de réaliser ce vœu.

Distribution des cadeaux de fin d'année à la résidence des personnes âgées (RPA) Georges Dottin

Les 51 résidents de la RPA Georges Dottin ont eu le plaisir de recevoir la visite de Roger Menn, Maire de Liancourt et de Bernard Gély, Maire-adjoint chargé des affaires sociales, pour la distribution du traditionnel cadeau de fin d'année. Les membres du Centre Communal d'Action Sociale étaient également présents pour aller à la rencontre des personnes âgées qui vivent depuis quelques mois avec les désagréments occasionnés par les travaux de rénovation des bâtiments. Un moment d'échange et de convivialité fortement apprécié par nos aînés.



Colis de Noël des aînés



Comme chaque année, les Liancourtois non imposables âgés de plus de 70 ans sont venus retirer leur colis de Noël et partager un moment de convivialité dans les locaux de la RPA Georges Dottin. Les personnes âgées ne pouvant se déplacer ont reçu, quant à elles, la visite à leur domicile de Bernard Gély, Maire-adjoint chargé des affaires sociales et des membres du Centre Communal d'Action Sociale. Une rencontre qui permet de briser la solitude et l'isolement de certains de nos aînés.

Remise du diplôme national du Brevet

Le 6 janvier dernier, Olivier Duvaux, nouveau Principal du collège La Rochefoucauld de Liancourt, a procédé à la remise du diplôme national du Brevet. En présence de nombreux élèves et de leurs parents, de Roger Menn, Maire de Liancourt et de Valérie Menn, Maire adjointe chargée des affaires scolaires, il a remis à 105 adolescents leur diplôme. Il a tenu à féliciter chaque élève pour le travail accompli et notamment ceux ayant obtenu une mention, avec un honneur tout particulier aux 17 élèves ayant une mention très bien, avec des notes allant de 17 à 19 sur 20. Le Principal a remercié tout particulièrement l'équipe enseignante du collège pour son investissement quotidien auprès des élèves afin de favoriser leur réussite.



Cérémonie des vœux 2015

Vendredi 9 janvier dernier, Roger Menn et son équipe municipale ont adressé leurs vœux à la population liancourtoise pour l'année 2015. Ce fut l'occasion pour le Maire de la ville de dresser le bilan des actions et travaux menés en 2014 et de présenter les projets que l'équipe municipale compte mener à bien en 2015. Cette cérémonie fut marquée par l'hommage rendu aux 17 victimes des attentats de Charlie Hebdo et de l'Hyper Casher de la porte de Vincennes. Roger Menn a tenu également à féliciter les forces de l'ordre de notre pays pour leur efficacité lors de ces événements.

Galette des rois de l'association d'anciens combattants UNC-AFN



Dimanche 18 janvier après-midi, les membres de l'association d'anciens combattants UNC-AFN se sont réunis à la résidence des personnes âgées Georges Dottin afin de partager la galette des rois. Un moment de convivialité organisé par Chantal Romo, Présidente de l'association, en présence de Roger Menn, de son épouse et du capitaine Lamblotte, commandant de la brigade de gendarmerie de Liancourt. Les convives ont pu participer à une tombola dotée de nombreux lots.

Maxime Parant, jeune créateur de l'entreprise DMTPM

Il a tout juste 25 ans et possède déjà sa propre entreprise, Dépann' Maintenance TP Manutention (DMTPM), installée à Liancourt. Il parcourt les chantiers en France ou à l'étranger pour intervenir sur les gros engins de travaux publics ou les dépanner en urgence.

Maxime Parant est né à Creil en 1988 et sa famille s'est installée à Liancourt il y a 17 ans. Au collège, c'est en troisième d'insertion qu'il choisit la maçonnerie. Pendant ses stages il découvre les engins de chantiers qui vont rapidement le passionner. Il entre



alors au Lycée Professionnel Privé du Valois à Nanteuil-le-Haudouin où il obtient un CAP agricole puis un BEP agro-équipements. Il prépare ensuite un bac professionnel en alternance, option maintenance des matériels de travaux publics et manutention, dans l'entreprise

Manutexpress de Rantigny. Il obtient son diplôme et est alors recruté chez Kiloutou à Saint Maximin où il comprend rapidement qu'il y a sur le marché, des opportunités pour un technicien spécialisé dans la réparation des engins de chantier. L'idée de créer sa propre entreprise germe dans son esprit. Maxime Parant travaille deux années chez Kiloutou puis démissionne. Il entre ensuite en intérim chez Spie Fondations où il va être dépanneur itinérant dans toute la France. "C'est un travail difficile, il faut partir à n'importe quelle heure et parfois dormir dans le camion..."

Durant 18 mois, Maxime Parant acquiert de

l'expérience et prépare en parallèle son projet de création d'entreprise. Il suit des stages de formation de gestion d'entreprise à la Chambre des Métiers et d'Artisanat de l'Oise et simultanément, recherche des financements.

Il crée l'entreprise DMTPM le 2 février 2012 grâce notamment à l'obtention d'un prêt d'honneur de 8 000 € à taux zéro de la plate-forme Initiative Oise Sud à laquelle la commune de Liancourt adhère depuis de nombreuses années. En novembre dernier Initiative Oise Sud a récompensé dix créateurs d'entreprise : Maxime Parant a été mis à l'honneur et a reçu le prix de la Communauté de Communes du Liancourtois des mains de Roger Menn, Maire de Liancourt.

Grâce au prêt d'honneur, Maxime Parant a notamment pu aménager un camion et l'équiper de tous les outils et pièces nécessaires aux dépannages. Il part sur les routes, là où on a besoin de lui, principalement en France mais parfois aussi à l'étranger. Son client principal, Spie Fondations, lui a confié en ce début d'année 2015 une nouvelle mission de taille. Maxime Parant doit se rendre durant 6 semaines à La Réunion, sur un chantier de construction d'une voie rapide qui fera le tour de l'île. Un travail intense : 12 heures par jour, 6 jours sur 7. Mais Maxime Parant est fier de voir la création de son entreprise couronnée de succès ! Il témoigne : "on travaille en permanence dans l'urgence



mais on est vu un peu comme le messie sur les chantiers, à cause des pénalités de retard !". Devant le nombre grandissant de demandes d'intervention auprès de DMTPM, Maxime Parant envisage de recruter un salarié.

Un très bel exemple de réussite dans notre ville de Liancourt !

DMTPM

623 rue de l'Abattoir

60140 Liancourt

Téléphone : 06 30 53 64 44

L'Association Philatélique de Liancourt

La philatélie c'est l'art de collectionner les timbres postaux et fiscaux et de les étudier. Il existe différents types de collectionneurs qui se spécialisent par exemple dans les timbres neufs, les timbres oblitérés, les timbres sur enveloppes... Quelle que soit la nature de votre collection, vous pouvez rejoindre l'Association Philatélique de Liancourt pour partager votre passion.

La création de la section philatélique de Liancourt remonte aux années 50, à l'initiative de Marcel Bollé. A l'époque, de nombreux parents offraient à leurs enfants des abonnements afin de ne pas manquer la sortie d'un nouveau timbre ou d'une enveloppe premier jour. Les enfants passaient leur temps, loin des ordinateurs et des consoles qui n'existaient pas, avec une loupe et une pince philatélique. Ils découvraient ainsi le monde, les arts, l'histoire ou la littérature par le biais de ces petits rectangles de papier de quelques centimètres carrés. Le premier timbre date du milieu du 19^{ème} siècle. Loin d'être passéiste, le timbre a su s'adapter au monde contemporain, collant en permanence à l'actualité. Il est le témoin, le reflet de notre culture. Les timbres émis à l'effigie de Marianne, symbole de la République Française depuis la création de la V^{ème} République, sont les plus connus de tous les citoyens. Aujourd'hui, La Poste met en circulation 3,5 milliards de timbres par an. Chacun d'entre nous peut demander la création d'un timbre. Ainsi, La Poste reçoit plus de 1200 propositions chaque année mais seules 60 d'entre elles sont retenues.

La section philatélique de Liancourt fut dans un premier temps rattachée au Groupement Philatélique Clermontois puis au Groupement Philatélique Creillois. Faute de responsables locaux, cette section fut mise en sommeil pendant une vingtaine d'années. En 1980, Etienne Gosselin devient président de la section philatélique liancourtoise et relance son activité. Depuis 1990, Jean Seret préside cette association avec dynamisme. 25 amateurs de timbres se réunissent une fois par mois afin de découvrir les dernières nouveautés, de discuter de leurs dernières acquisitions individuelles et de partager leur passion. Ils préparent également l'organisation du Salon Toutes Collections qui se déroule chaque année et mobilise beaucoup de temps et d'énergie. Le succès de ce salon est une vraie récompense. On y vient



des départements voisins, voire de la France entière, pour échanger, découvrir, troquer des timbres, des cartes postales et autres objets.

L'an dernier, la section liancourtoise du Groupement Philatélique Creillois a décidé de prendre son indépendance. Une nouvelle association est née : l'Association Philatélique de Liancourt, présidée par Jean Seret. Vous pourrez rejoindre ces passionnés du timbre le deuxième samedi de chaque mois de 9h à 12h à la Maison des Associations.



Contact : Jean Seret
Téléphone : 06 25 14 87 99
Site internet : www.apl60.fr

Permanences des élus



Mairie de Liancourt

232 rue Jules Michelet - 60140 Liancourt

Téléphone : 03 44 73 02 06

Courriel : commune.liancourt60@orange.fr

Ouverture au public :

du lundi au vendredi de 10h00 à 12h00 et de 16h00 à 18h00

le samedi de 10h00 à 12h00

LE MAIRE

Roger Menn

Vice-Président du Conseil Général de l'Oise

Président de Oise Habitat

Permanence les mardis de 14h30 à 19h00 en mairie.



Thierry Balliner

Chargé de l'urbanisme, du logement, de l'environnement et de l'école municipale de musique

Permanence les samedis de 10h30 à 12h00 en mairie



Bernard Gély

Chargé des affaires sociales

Permanence sur rendez-vous (03 44 73 02 06)

les jeudis de 17h30 à 19h00 en mairie



Adeline Mestre

Chargée de l'animation de la cité et des jumelages

Permanence sur rendez-vous (03 44 73 02 06)



Valérie Menn

Chargée des affaires scolaires et périscolaires, de l'enfance et de la petite enfance

Permanence sur rendez-vous (03 44 73 02 06)



Yves Nembrini

Chargé des travaux, de la voirie, des bâtiments communaux, du développement économique, du commerce et de l'artisanat

Permanence les jeudis de 16h00 à 17h30 en mairie



Marie-France Delandre

Chargée de la culture

Permanence les mercredis de 14h30 à 16h30 au centre culturel Alexandre Urbain, 5 rue du Général Leclerc



Michel Dessaux

Chargé des finances et de la jeunesse

Permanence sur rendez-vous (03 44 73 02 06)



Mirjana Jakovljevic

Chargée des sports

Permanence sur rendez-vous (03 44 73 02 06) les samedis de 10h00 à 12h00 en mairie





AGENDA

MARS - AVRIL - MAI 2015

Les dates à retenir

- **DIMANCHE 15 MARS : Loto de l'Entente Creil-Liancourt Association (Handball)**
Salle Guy Lejeune
- **SAMEDI 21 MARS : Nuit de l'Eau organisée par le Club Nautique Du Liancourtois**
20h00, piscine de Liancourt
- **DIMANCHE 22 MARS : Premier tour des élections départementales**
3 bureaux de vote ouverts de 8h00 à 18h00
- **DIMANCHE 22 MARS : Prix de Liancourt organisé par l'Union Cycliste Liancourt-Rantigny**
Avenue Louis Aragon
- **DIMANCHE 29 MARS : Deuxième tour des élections départementales**
3 bureaux de vote ouverts de 8h00 à 18h00
- **SAMEDI 11 AVRIL : Cyclo-cross organisé par l'Union Cycliste Liancourt-Rantigny**
Parc Floral
- **DIMANCHE 12 AVRIL : 26^{èmes} foulées liancourtoises organisées par l'Athlétique Club de Cauffry-Liancourt-Rantigny-Laigneville**
Avenue Louis Aragon
- **SAMEDI 18 AVRIL : Nuit de la forme organisée par la G.A.S.E.L.L.E.**
Salle Guy Lejeune
- **SAMEDI 25 AVRIL : Après-midi récréatif organisé par le Comité des Fêtes et d'Animation de la ville de Liancourt**
Maison des Associations
- **SAMEDI 25 ET DIMANCHE 26 AVRIL : 15^{ème} convention nationale tatouage et piercing organisée par les Wind's Brothers**
Salle Guy Lejeune
- **DIMANCHE 26 AVRIL : Journée nationale de la déportation**
11h30, rassemblement au cimetière
- **VENDREDI 8 MAI : Commémoration de l'armistice de la guerre 1939-1945**
9h00, rassemblement au cimetière
- **JEUDI 14 MAI : Tournois de football enfants "U11-U13" organisés par le Club Sportif Liancourt-Rantigny**
- **DIMANCHE 17 MAI : 17^{ème} brocante de printemps**
- **MERCREDI 20 MAI : Course cycliste "Les 100 tours du Quartier des Ducs" organisée par l'A.C. Catenoy**